



HAL
open science

En limite spatiale d'un complexe de commerces et de loisirs

Sylvie Laroche

► **To cite this version:**

Sylvie Laroche. En limite spatiale d'un complexe de commerces et de loisirs. Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances, Montreal 2012, Sep 2012, Montreal, Canada. pp.717-720. halshs-00745873

HAL Id: halshs-00745873

<https://shs.hal.science/halshs-00745873>

Submitted on 26 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En limite spatiale d'un complexe de commerces et de loisirs

Sylvie LAROCHE

CRESSON, Doctorante, France. sylvielaroch.archi@gmail.com

Abstract. *The current research studies the insertion of commercial activity in cities from a sensory point of view. The main objective of this approach is to define and qualify the "sensory interfaces" in territories un-dergoing change. The evaluation of these limits helps identifying certain recommendations on planning process and probes the constraints of commercial urbanism as an engine of urban renewal.*

Keywords: *centre commercial, milieu urbanisé, interface sensible, préconisation*

Après avoir connu un fort développement quantitatif, mais peu qualitatif, la fonction commerciale promet un meilleur lien avec les villes. Actuellement le mode de conception des équipements commerciaux français semble arriver à une rupture par rapport à la démarche antérieure, développée depuis les Trente Glorieuses (Chelkoff & Laroche, 2010). Des critères environnementaux, une diversification des modes d'accessibilité ou la recherche d'une programmation urbaine semblent être pris en compte dans le processus de planification du commerce dans la ville.

Le poster présente les résultats d'un terrain de thèse, exploré en vue d'identifier des critères qualitatifs concernant l'articulation d'un équipement commercial à son environnement proche. Le complexe de commerces et de loisirs « Carré de Soie » se situe au cœur d'un projet urbain de grande ampleur à l'est de l'agglomération lyonnaise. À travers cette opération d'aménagement et de renouvellement urbain, il s'agit d'explorer les limites spatiales entre ces différents milieux sensibles de la ville et de dégager des éléments de connaissance pour orienter l'urbanisme commercial vers de meilleures qualités urbaines, architecturales, paysagères et environnementales. Mais, pour améliorer les modes de planification de la fonction commerciale dans la ville, comment contraindre les acteurs privés à intégrer des dimensions qualitatives et d'ambiances dans leurs processus de conception? Quels sont les facteurs d'articulation des commerces avec leurs contextes? Quelles sont les évolutions dans la composition de l'enveloppe de cet équipement et dans les espaces publics attenants?

La méthodologie employée se base à la fois sur des observations effectuées *in situ* et des entretiens avec les différents acteurs de l'urbanisme commercial. La démarche s'est déroulée en deux phases : une analyse objective visant à établir un état de l'existant et caractérisant les différents composants des espaces et dispositifs construits, ainsi qu'une analyse sensible relatant les ambiances lumineuses, climatiques et sonores à travers les expériences d'usages dans les lieux mêmes. Cette investigation s'appuie sur des dispositifs spatiaux emblématiques de ce type de construction, comme les entrées, les vitrines ou les toitures. Ces interfaces sensibles sont abordées en fonction des qualités de l'enveloppe, des porosités formées et des aménités de l'espace.

Élasticité des limites

L'évaluation des interfaces sensibles nous permet de distinguer différentes configurations d'articulation entre les commerces et la ville. Mais quels sont les critères immergants pour

qualifier ces espaces incitant au simple passage comme au rassemblement ? S'agit-il de la surface et de la proportion du lieu ou bien, comme le démontre I. Joseph (2002) pour l'architecture intérieure des gares, des usages et des densités ?

Pour le site étudié, nous avons identifié trois configurations de limites. La limite morcelée intègre l'ensemble du centre commercial et le contour invisible dessiné par les ambiances sonores. Le complexe se compose de trois volumes simples parallèles les uns aux autres. Le premier bâtiment de trois étages avec sa toiture accessible est séparé du deuxième bâtiment de deux étages par une allée piétonne à ciel ouvert. De l'autre côté du boulevard (deux fois deux voies), des restaurants s'ouvrent en direction de l'hippodrome. Les piétons peuvent rejoindre les différents bâtiments en utilisant une large passerelle. L'articulation entre ces trois parties du pôle est perceptible pour les usagers grâce à une uniformité des matériaux utilisés (sol en pavé drainant rosé, structure et passerelle en béton, vitrine en rez-de-chaussée et bardage en bois pour les étages supérieurs) et par la diffusion de musique dans les boutiques et les espaces externes du site. À l'intérieur du mail ainsi que dans l'hippodrome, les usagers sont complètement isolés visuellement de l'important flux routier adjacent et des activités externes au pôle. Malgré l'absence de toiture, l'ubiquité des sources sonores (musique, pratiques sportives et voix des usagers) et la proximité des parois tendent à reconfigurer ces milieux en espaces clos. À l'opposé de ces deux espaces aux pratiques intenses, la toiture accessible du premier bâtiment est utilisée par certains clients comme belvédère sur l'ensemble du quartier. Il se produit un décalage entre la vue sur le projet en cours de rénovation et les sources sonores provenant des signaux du mail et de l'hippodrome. La limite morcelée permet de souligner la permanence de certains signaux sonores et visuels et définit des espaces insulaires exclusifs ou au contraire en surplomb.

La deuxième configuration est la limite invasive. La diversité des modes de transport en commun et la localisation adjacente du pôle multimodal constituent une large zone de chalandise au complexe commercial. Une rue rectiligne de quatre cents mètres relie ces deux pôles en longeant des maisons pavillonnaires et des entrepôts. La construction des espaces publics et privés s'est inscrite dans un projet global au quartier et a tendu vers une unité. Tout d'abord unité étymologique, le projet urbain, la station du pôle multimodal et le complexe commercial se nomment tous « Carré de Soie ». Ensuite la signalétique est similaire pour désigner les activités marchandes ou les différentes actions de la Communauté de Commune du Grand Lyon envers les habitants. Enfin l'aménagement de ces espaces se base sur une continuité de la surface des sols, l'alignement de jeunes arbres et la mise en place de nouveaux mobiliers (luminaires, bancs ou poubelles). Le centre commercial semble attirer une vaste clientèle, qui vient le plus souvent en groupe. Ces personnes traversent les différents espaces du pôle multimodal, la rue intermédiaire et la place devant le complexe commercial en effectuant très peu d'arrêts. Le long de l'allée, on croise les clients avec des sacs publicitaires et des ballons avec la marque des restaurants, ou des enfants déguisés. Ces signes nous renseignent sur la diversité des boutiques et les activités proposées, propageant l'ambiance du complexe commercial à l'intérieur du quartier. L'ensemble de ces nouveaux aménagements semble s'abstraire de l'environnement existant et troubler certains habitants. En réaction, les clôtures ont remplacé les grillages, les portails sont devenus plus massifs et des caméras de surveillance sont apparues au coin des maisons. Cette limite invasive émerge pendant les horaires d'ouvertures du pôle commercial (du lundi au dimanche) et semble intrusive aux regards des usagers permanents de ce quartier.

La dernière configuration distinguée porte sur la limite intervertie, qui émerge à la nuit tombée. Le complexe longe sur quatre cents mètres les deux côtés d'un boulevard. Des garages, des stations-services ou des terrains abandonnés se situent de part et d'autre du pôle commercial. Le cinéma du complexe commercial est ouvert tous les jours jusqu'à minuit et demi. À la fin des séances, les clients sont guidés pour accéder directement aux espaces de stationnement ou pour rejoindre la rue piétonne. Ce cheminement à l'intérieur du prem-

ier bâtiment est traité par un éclairage artificiel composé de seize mille diodes électroluminescentes, qui varient de couleur. Cette structure lumineuse minimaliste est opposée aux bords lumineux des espaces de stationnement et des abords des boulevards. Les vitrines des restaurants et des boutiques inondent d'une lumière blanchâtre les trottoirs situés de chaque côté de la voirie. Aux abords des deux entrées du complexe, un totem d'une vingtaine de mètres diffuse le nom de l'ensemble des enseignes par des lumières incandescentes aux couleurs vives. L'association de ces deux mâts lumineux, des vitrines et la discrète animation des cheminements reprend les caractéristiques du hangar décoré énoncé dans « L'enseignement de Las Vegas » (Venturi *et al.*, 1972). En effet le bâtiment en retrait semble répondre uniquement aux exigences programmatiques, et la partie supérieure des totems sert de symbole pour être identifiée à grande distance. L'animation à l'intérieur du complexe s'efface et se reforme aux abords du boulevard. Cette voirie est animée par les différents éclairages artificiels et par les sons intenses du flux routier. L'axe principal de circulation automobile provoque une rupture d'ambiances entre les différentes parties du complexe et reprend l'aspect fragmenté du quartier. Le pôle ne semble plus former une seule entité, comme il est perceptible en journée, mais un corridor commercial semblable aux entrées de ville.

Préconisations

L'apport des ambiances dans l'inscription des commerces dans un milieu urbanisé apporte des éléments spécifiques aux stratégies urbaines. À travers ces investigations, nous avons extrait trois invariants pouvant être introduits dans les processus de planification dans le but de repenser les formes architecturales et urbaines du commerce :

- *Prise en compte des ambiances véhiculées par les usagers.* Dans ces territoires en mutation, nous pouvons remarquer une forte dichotomie entre les utilisateurs permanents et les usagers de passage. L'apparition d'une foule de clients marchant « seuls, ensemble ou à plusieurs », analysée par Bordreuil (2010), semble se confronter à des pratiques ordinaires existantes et à la formation de réactions adaptatives ou au contraire répulsives face à l'évolution de ces quartiers. Il serait intéressant de proposer, au-delà d'un raisonnement quantitatif, un raisonnement qualitatif. Nous pourrions avoir la distance métrique et temporelle des cheminements piétons, mais aussi les différentes séquences traversées par les usagers.
- *Favoriser une hétérogénéité des milieux.* Les transitions entre les milieux, privés – publics, accessibles ou fermés aux personnes, encouragent le changement des conduites des usagers. Les espaces intermédiaires entre les nouveaux aménagements et l'existant doivent être développés par des seuils mettant en jeu les dimensions kinésiques, lumineuses, sonores ou climatiques modifiant radicalement l'image d'un lieu. Cette approche affirme que chaque situation a des potentiels spécifiques et vise à repenser la matérialité, la végétation, le mobilier, mais aussi l'orientation pour développer des microclimats dans l'espace urbain.
- *Aborder le territoire par les temporalités.* La dynamique des ambiances urbaines favorise l'émergence, le développement et la transformation des limites entre les diverses fonctions de ces quartiers. Dans le cadre de la fonction commerciale, apparaît une diversité des temporalités variant selon les activités marchandes, les horaires de livraisons ou le traitement des déchets. Pourtant l'approche du paysage et des pratiques commerciales est souvent pensée en mode diurne, rarement en mode nocturne. Des plans lumières ou sonores intégrant la dimension des usages (stockage, stationnement, terrasse...) de même que les critères écologiques (consommation de sources d'éclairages, emplacement des sources sonores, équipements de traitement de l'air), peuvent être intégrés dans les stratégies urbaines.

Ce travail exploratoire s'inscrit dans l'évolution de la législation française portant sur l'urbanisme commercial. Il s'agit d'intégrer ces invariants sensibles dans les processus de planification dans le but de favoriser l'imbrication des échelles et des temporalités du projet urbain.

Références

- Bordreuil S. (2010), Dans la compagnie des passants, in R. Thomas (dir.), *Marcher en ville : faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*, Paris, Archives Contemporaines, pp. 99 - 113
- Chelkoff G., Laroche S. (2010), *L'urbanisme commercial dans le ville et les paysages : architecture, environnement, ambiance*, Grenoble, CRESSON (Rapport de Recherche)
- Joseph I. (2002), Le nomade, la gare et la maison vue de toutes parts, *Communications*, 73, pp. 149-162
- Venturi R. et al. (1972), *L'enseignement de Las Vegas*, Wavre, Mardaga

Auteur

Sylvie Laroche, Architecte d'État, est actuellement doctorante au CRESSON. Son travail de thèse porte sur l'articulation des commerces dans la ville. Elle est aussi membre qualifié en développement durable à la CDAC de l'Isère (Commission Départementale de l'Aménagement Commercial). E-mail : sylvielaroche.archi@gmail.com